



COMMUNE DE ST JEAN D'ARVES

La Tour

73530 St Jean d'Arves

- Savoie -

Tél. : 04.79.59.72.64

Fax : 04.79.59.75.53

mairie@saintjeandarves.fr

Commune de St Jean d'Arves

Liste des délibérations de la Réunion du Conseil Municipal du 25 octobre 2022

Le 25 octobre deux mille vingt-deux, à 18h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de la Mairie de St Jean d'Arves, sous la présidence de Madame ARLAUD Marielle.

Membres présents : ARLAUD Marielle, SOL Sébastien, DAVID Éric, GEMIN Clément, HUSTACHE Maurice, DURAZ Sébastien.

Membres absents : HUSTACHE Christiane (procuration HUSTACHE Maurice), CHARPIN Frédéric (procuration DURAZ Sébastien). ARLAUD Laetitia.

Secrétaire de séance : GEMIN Clément

Conseillers en exercice : 9

Présents : 6

Votants : 8

Convocation : 17 octobre 2022

Délibérations	Décisions Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :	Vote	Numéro
Décision modificative n°1 du budget du cinéma.	- Décision modificative du budget du cinéma n°1 : D 6358 : - 2 800 € D 6518 : + 2 800 €	Unanimité Votants : 8	N°089.2022
Délibération relative à la demande de subvention auprès de la Région Rhône-Alpes et au titre du Bonus Ruralité 2022.	- Demande auprès la région Auvergne-Rhône-Alpes l’octroi d’une subvention la plus élevée possible. - Autorise Madame ARLAUD Marielle, 1 ^{er} adjoint, à signer tous les documents nécessaires à ce dossier. - Les crédits budgétaires pour cet aménagement sont prévus au budget 2022.	Unanimité Votants : 8	N°090.2022
Validation de la charte graphique des panneaux de la commune et validation du devis de la société Eurostyl	- Valide la charte graphique des panneaux de la commune. - Approuve le devis d’un montant de 812.40 € TTC et autorise Madame ARLAUD Marielle à le signer.	Unanimité Votants : 8	N°091.2022

Détermination du taux de promotion pour les avancements de grade.	- Accepte les propositions de Madame ARLAUD Marielle, 1^{er} adjoint, - Fixe le taux de promotion des avancements de grade comme proposé par Madame ARLAUD Marielle, 1^{er} adjoint. Sauf décision expresse de l'Assemblée délibérante prise sur un nouvel avis du comité technique, ces dispositions seront reconduites tacitement d'année en année.	Unanimité Votants : 8	N°092.2022
Devis ARVELEC concernant l'éclairage public	- Approuve le devis d'un montant de 5 992.56 € TTC et autorise Madame ARLAUD Marielle, 1 ^{er} adjoint, à le signer.	Unanimité Votants : 8	N°093.2022
Devis ECF permis C pour un employé communal	- Approuve le devis d'un montant de 2 495.00 € HT.	Votants : 8 Pour : 6 Contre : 1 Abstention : 1	N°097.2022
Approbation du devis du cabinet A&F concernant l'établissement d'un acte administratif avec les Consorts Richard	- Approuve le devis d'un montant de 390.00 € HT. - Autorise Madame ARLAUD Marielle, 1^{er} adjoint, à le signer.	Unanimité Votants : 8	N°095.2022
Révision libre de l'attribution de compensation 2022 - reversement de la dotation touristique	- Accepte la révision libre de l'attribution de compensation au titre de l'année 2022. - Autorise Madame ARLAUD Marielle, 1^{er} adjoint, à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à ce dossier.	Unanimité Votants : 8	N°094.2022
Congrès des Maires : remboursement des frais à Madame le Maire	- Décide de prendre en charge ses frais de transport et d'hébergement.	Unanimité Votants : 8	N°096.2022

A St Jean d'Arves, le 17 novembre 2022.
HUSTACHE Christiane
Maire de St Jean d'Arves
p/o ARLAUD Marielle



publié et affiché le 18 novembre 2022